



**Regards croisés sur la famille et la parentalité
dans l'Océan Indien
Du 27 au 29 Octobre 2015 à La Réunion**



4 - Table ronde 1 – Les fondements anthropologiques, historiques et sociologiques de la famille dans les différents pays de la zone

- **Comores** : Masséande Allaoui
- **Madagascar** : Eugène Mangalaza
- **Maurice** : Sunyukta Bhowon Ramsarah
- **Mozambique** : César Cumbe
- **Réunion** : Thierry Malbert
- **Tanzanie** : William Manyama



**Regards croisés sur la famille et la parentalité
dans l'Océan Indien
Du 27 au 29 Octobre 2015 à La Réunion**



**LES FONDEMENTS ANTHROPOLOGIQUES, HISTORIQUES ET SOCIOLOGIQUES DE LA FAMILLE
DANS LES DIFFERENTS PAYS DE LA ZONE OCEAN INDIEN : LE CAS DES COMORES :
Masséande Allaoui, Anthropologue, Université des Comores**

INTRODUCTION

La position privilégiée de l'archipel des Comores¹ dans le Canal de Mozambique, entre l'Afrique et Madagascar, a favorisé, très tôt dans l'histoire² les contacts et les échanges avec d'autres espaces dans cet océan Indien occidental où les populations se sont brassées et où les cultures des différents continents se sont insularisées avec des ancrages originaux. Sociétés malgaches, sociétés swahilies et comoriennes ou sociétés créoles, elles expriment différemment, mais dans une dynamique comparable de contacts de cultures, l'histoire de ces brassages. Ces mêmes sociétés, produits de cette géographie humaine de l'océan Indien, sont elles-mêmes à l'origine de nouveaux contacts créateurs de métissages de populations et de cultures³. Elles sont le fruit d'une histoire quelquefois partagée, quelquefois conflictuelle. Mais, de plus en plus, la conscience d'appartenir à une aire culturelle commune émerge de nouveau, renforcée par l'appartenance à des organisations régionales et internationales communes où le discours ambiant est celui de l'intégration économique, culturelle et politique⁴.

¹ Archipel des Comores : Ngazidja (Grande-Comores), Ndzuwani (Anjouan), Maore (Mayotte), Mwali (Mohéli).

² Voir ALLIBERT Claude, *Early Settlement on the Comoro Archipelago*, National Geographic Research, 1989 et *Textes anciens sur la côte est de l'Afrique et l'Océan indien occidental*, CEROI, Travaux et documents 8, 1990.

³ Voir BLANCHY Sophie, *Explorateurs, colons, anthropologues : Regard sur les cultures de l'Océan Indien* dans *L'œil de l'Anthropologue* ; DUPUIS A, *Regards sur l'autre, regard sur soi*, Paris, Ed. Clermont-Ferrand, Société des Amis des Universités de Clermont-Ferrand, 1997, pp 31-42 et LEGUENNEC-COPPENS Françoise, *Les wasawahili revisités*, dans *L'étranger intime, Mélanges offerts à Paul Ottino*, Saint-Denis, Université de La Réunion, Océan Indien, pp. 383-395, 1995.

⁴ Ce discours est celui d'une organisation comme la Commission de l'Océan Indien (COI) créée le 10 janvier 1984 à Victoria. Elle rassemble les Comores, Madagascar, Maurice, Les Seychelles et La Réunion/France.

L'objectif de ce colloque traduit cette volonté qui conjugue des dynamiques institutionnelles pour la création d'un observatoire sur la parentalité dans les pays de l'océan Indien.

1 - LES FONDEMENTS HISTORIQUES

C'est par un long processus lié aux différents apports migratoires qui est aux origines de l'histoire des institutions sociales, de l'organisation de la famille et de la société.

Les apports les plus anciens sont ceux de l'Afrique bantou : les Comores ont hérité de l'organisation matrilineaire par l'Afrique. C'est par le monde swahili auquel est rattaché l'Archipel que les apports arabe et shirazi (d'une ville de Perse) que cette organisation sociale a été bousculée avec l'introduction de l'Islam qui introduit le modèle juridique du mariage et de l'organisation familiale.

La population comorienne est donc le produit de plusieurs apports de civilisations et de cultures qui modèlent le fonctionnement de la société actuelle. Les comoriens évoluent dans un monde ouvert aux influences extérieures dont celles du monde occidental, entre traditions héritées des mondes bantous et l'islam sunnite de rite chaféite. Le droit personnel est régi, selon la sharia par des cadis.

La religion islamique qui constitue le ciment de cette société est traversée par différents courants internes qui influent sur les valeurs de base de la culture comorienne. Ces dynamiques de l'islam politique peuvent sur la durée modeler le fonctionnement des institutions sociales déjà établies (organisation familiale, statut de la femme, etc.).

2 - LE SYSTEME DE PARENTE ET FAMILLE :

Malgré les spécificités propres à chaque île, l'ensemble de l'Archipel partage des règles de résidence basée sur la matrilocalité. Contrairement à d'autres sociétés musulmanes, où c'est le mari qui accueille son épouse (ou ses épouses sous son toit), dans l'Archipel c'est la femme qui possède la maison et qui accueille le mari. Les enfants vivent dans cette maison qui peut abriter d'autres membres de la lignée maternelle (mère de l'épouse, ses frères et sœurs non mariés par exemple) Ainsi l'organisation familiale aux Comores repose-t-elle à la fois sur des principes de matrilocalité et à la fois sur l'autorité du père en tant que chef de famille.

Nous avons souhaité, développer dans ce propos une approche originale, en exploitant l'apport de la littérature orale dans la transmission des valeurs éducatives. Un corpus de proverbes et de textes poétiques de cette littérature nous a servi de support.

L'éducation des enfants en milieu traditionnel passe aussi par les classes d'âge (*hirimu, beya*). Par ailleurs l'Islam sunnite de rite shaféite rythme la vie quotidienne des Comoriens. L'éducation religieuse est donc un pilier de l'éducation de l'enfant comorien. Celui-ci va être plus structuré par rapport à son rôle et à son statut dans le groupe que par rapport à son individualité. Les valeurs soufies diffusées par les confréries religieuses sont présentes dans la pratique de l'Islam aux Comores et influencent cette éducation. Ces valeurs renforcent la conception traditionnelle d'une société où l'affirmation de l'individu n'est pas valorisée.

Nous avons souhaité, développer dans ce propos une approche originale, en exploitant l'apport de la littérature orale dans la transmission des valeurs éducatives entre tradition et modernité. Un corpus de proverbes et de textes poétiques de cette littérature nous a servi de support.

Les valeurs véhiculées par la parole traditionnelle (proverbes, adages, dictons, poésies orales...) expriment le plus souvent ces notions :

- La hiérarchie :
- Le devoir :
- L'obéissance :
- La sécurité :
- L'entraide :
- Le partage :

Toutefois, nous avons noté que certaines expressions véhiculent des valeurs d'affirmation de l'individu. Ces expressions relèvent le paradoxe du proverbe qui exprime la sagesse des peuples. L'individu n'est pas complètement absorbé par le groupe, aussi la construction de l'enfant doit-elle prendre en compte l'affirmation de sa personnalité. L'éducation réussie est celle qui allie les valeurs du groupe (l'intérêt général) aux aspirations de l'individu (place et rôle de l'individu dans le groupe, réussite et leadership).

Ces expressions peuvent exprimer également de nouvelles valeurs qui imprègnent une société dynamique, ouverte aux influences extérieures du monde moderne. Un monde où la réussite individuelle n'est pas en contradiction avec les projets traditionnels du groupe social

Au-delà de ces valeurs, ces expressions expriment également les sentiments les plus communs, sentiments qui sont à la base des relations privilégiées entre l'enfant et ses parents (amour, affection compassion etc.).

Néanmoins, du point de vue psychologique et dans cette société à inflexion matrilineaire, la relation entre la mère et son enfant est privilégiée : plusieurs expressions de ce corpus expriment cette relation qui exprime les réalités du fonctionnement de la structure familiale⁵

⁵ Cette analyse est une reformulation d'un article sur la base du corpus qui lui sert de support que nous avons écrit à la demande du programme dans ODEROI, mis en œuvre par Commission de l'Océan Indien (COI), en partenariat avec l'Unicef, 2009.

3 - LES CONFIGURATIONS FAMILIALES ACTUELLES :

L'adoption d'un code En juin 2005 de la famille en Union des Comores est le résultat d'un débat qui a duré une dizaine d'année qui a mobilisé les associations féminines les Ulémas, les institutions étatiques en charge des politiques familiales. Les agences de développement des Nations Unies (PNUD, FNUAP, UNICEF) ont accompagné les différents processus qui ont permis d'élaborer un code reflétant les aspirations des associations féminines confrontées au souhait de réforme et les réalités sociologiques.

Le code de la famille n'a pas bouleversé ni le droit musulman ni la coutume :

- l'homme est chef de famille et a l'initiative de la répudiation
- la demande de divorce par la femme est soumise à des conditions dictées par la charia (droit musulman)
- la tutelle des enfants revient au père : la mère ne peut donner une autorisation en cas de mariage de sa fille

Néanmoins ce code, s'il est appliqué a le mérite de rappeler la responsabilité des pères et de les obliger à subvenir aux besoins de leurs enfants en cas de séparation.

4 - TENDANCES ACTUELLES ET DONNEES DES ENQUETES DEMOGRAPHIQUES ET DE SANTE

Les résultats de la dernière enquête démographique et de santé qui date de 2012 montrent que dans 61% des cas, c'est un homme qui est chef de ménage. Les variations selon le milieu de résidence sont peu importantes. Par rapport à 1996, on constate que Cette proportion de femmes chefs de ménage a légèrement augmenté, variant de 32% en 1996 à 39%.

Selon les données de cette enquête de 2012

- un ménage compte, en moyenne, 5.4 personnes et cette taille moyenne varie de 5.1 en milieu urbain à 5.5 en milieu rural.
- Moroni (la capitale), les ménages sont de plus petite taille et comptent, en moyenne, 4,3 personnes. Au niveau global, environ deux ménages sur cinq (42%) comptent entre 3 et 5 personnes.
- un tiers des ménages sont des grandes tailles et comprennent au moins 7 personnes.
- En 1996 les ménages de neuf personnes ou plus représentaient approximativement le double (22%) de ceux de 2012. La grande taille des ménages est à mettre en relation avec le régime de matrilocalité qui prévaut aux Comores.
- Les ménages composées de 1 à 2 personnes ne sont pas fréquents et représentent 14% contre 10% en 1996.
- un ménage sur quatre compte un ou plusieurs enfants vivant sans leurs parents (26%).
- Cette proportion varie peu en fonction du milieu de résidence. En outre, dans 28% des cas, les ménages comprennent des enfants orphelins

CONCLUSION

La société comorienne évolue entre un ancrage à des traditions héritées des apports de civilisation qui influencent l'organisation sociale et celle de la famille : apports bantou, swahili, arabo- musulman, européens (apports de la colonisation française). La famille est régi par trois apports juridiques : l'apport de la coutume (système matrilocal et matrilineaire), l'apport du droit musulman de rite chaféite et l'apport du droit moderne hérité de la colonisation française.

Dans un monde globalisé, cette société n'échappe pas aux différents débats qui secouent les autres sociétés et qui peuvent la bouleverser: débat sur le droit de l'homme, sur le statut de la femme, sur les droits de l'enfant, sur les rôles des idéologies religieuses et de l'Islam.

Références

ABDALLAH CHANFI AHMED, *Islam et politique aux Comores*, L'Harmattan, 1999.

AINOUDINE SIDI, « L'esclavage dans le système de plantation coloniale aux Comores au XIX^e siècle », dans *La route des esclaves, système servile et traite dans l'est malgache*, Paris, L'Harmattan, p. 263-81, 2000.

ALLIBERT Claude, *Early Settlement on the Comoro Archipelago*, National Geographic Research, 1989

ALLIBERT Claude, *Mayotte, plaque tournante et microcosme de l'océan Indien Occidental, son histoire avant 1841*, Paris, Anthropos, 1984.

ALLIBERT Claude, « Textes anciens sur la côte Est de l'Afrique et l'océan Indien occidental », *Travaux et documents*, N°8, CEROI, 1990.

ALLIBERT Claude, « Une description turque de l'océan Indien au XVI^e siècle : L'océan Indien Occidental dans le Kitab-i Bahrije de Piri Re'is (1521) », Translitération et traduction par Saïd Khorchid, *Etudes océan Indien*, N°10, p. 9-
9- ALLIBERT Claude, « L'apport shirazi dans l'océan Indien occidental. Mythe ou réalité ? » *Ya Mkobe*, N° 12-13, 2005.

52, 1988.

ALLIBERT Claude, « Textes anciens sur la côte Est de l'Afrique et l'océan

ALLIBERT Claude, « L'apport shirazi dans l'océan Indien occidental. Mythe ou réalité ? » *Ya Mkobe*, N° 12-13, 2005.

ALLIBERT Claude, « Une description turque de l'océan Indien au XVI^e siècle : L'océan Indien Occidental dans le Kitab-i Bahrije de Piri Re'is (1521) », Translitération et traduction par Saïd Khorchid, *Etudes océan Indien*, N°10, p. 9-52, 1988.

ALLIBERT Claude, « Textes anciens sur la côte Est de l'Afrique et l'océan

Sophie Blanchy, *Maisons des femmes, cités des hommes : filiation, âge et pouvoir à Ngazidja (Comores)*, Nanterre, Société d'ethnologie, 2010, p. 320

BLANCHY Sophie, « Mères et filles dans les contes de Mayotte (Comores) », dans *L'enfant dans les contes africains*. Veronika Görög-Karady et Ursula

BAUMGART, (Dir.). Paris, Cif / Edicef, coll. Textes et civilisations, p.131-168, 1988

BLANCHY Sophie, *La Vie quotidienne à Mayotte*, Paris, Karthala, 1990

BLANCHY Sophie, *Journal des africanistes*, année 1992

CHOUZOUR Sultan. « Histoire et Sociologie de Ngazidja, le manuscrit de Saïd Hussein : Présentation, traduction et notes », *Etudes océan Indien*. N°1, p.17-53, 1982.

LE GUENNEC-COPPENS Françoise et MERY Sophie. « Les Swahilis : une singularité anthropologique en Afrique de l'Est », *Journal des africanistes*, t.72, fascicule 2, p 5570, 2002.

DAMIR B.A., 1984; *L'organisation sociale et politique aux Comores avant le XVe siècle* in YA MKOBE 1, Moroni, CNDRS.

DAMIR BEN ALI, CHAMI-ALLAOUI Masséande, *Mbae Trabwe, Poèmes pensées et fragments*, Moroni, CNDRS, 1993, Rééd.Moroni, CNDRS, 2004.

FERRAND Gabriel, « Les îles Ramny, Lamery, Wakwak, Komor des géographes arabes et Madagascar », *Journal Asiatique*, p.434-566,1907.

MARTIN Jean, *Comores: quatre îles entre pirates et planteurs*, Paris, L'Harmattan, 1983.

MOUSSA SAID, *Guerriers, princes et poètes aux Comores dans la littérature orale*, L'Harmattan, 2000.

MOLET-SAUVAGET. Anne, « Documents anciens sur les îles Comores (1591-1810). Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Océan Indien », *Travaux et Documents*, N° 28, série Histoire, Paris Institut National des Langues et Civilisations Orientales, 1994.

PERRET Michel, « Voyages et Voyageurs , Colloque à Peyresc, juillet 1983 », dans *Voyage*, Etudes Océan Indien, N°10, p.53-74, 1988

PENRAD Jean-Claude, « Le long cours swahili » dans revue en ligne cairn.info, <http://www.cairn.info> Outre-Terre 2005/2 (n° 11), mis en ligne le 11 octobre 2009.

TOIBIBOU ALI MOHAMED, *La transmission de l'islam aux Comores, 1933-2000 : le cas de la ville de Mbeni*, Paris, L'Harmattan, 2008.

VERIN Pierre, « Guerres civiles comoriennes et invasions malgaches au début du ^{xix}^e siècle d'après le manuscrit d'Abdoul Latif ben Sultan Msa Foumo », *Bulletin des études africaines de l'Institut national des langues et civilisations orientales*, N°1, p.149-160, 1981.

VERIN Pierre, « Les découvreurs placent les Comores sur la carte du monde », dans *Voyage*, Etudes Océan Indien, N°10, p.53-74, 1988.

REGARDS CROISÉS SUR LA PARENTALITÉ : L'OCÉAN INDIEN SE QUESTIONNE

Si l'Occident de la modernité a attendu jusqu'à la fin du XX^e siècle pour se questionner à haute voix sur la parentalité (1), les Malgaches du monde traditionnel sont depuis longtemps en phase avec ce concept. Leurs mythes et leurs proverbes y font souvent référence. C'est le cas, par exemple, du « mythe du dieu polygame » chez les *Betsimisaraka* de la côte orientale (2) ou du « mythe des orifices » chez les *Tsimihety* du nord-est des Hautes Terres (3).

A Madagascar, « *fiavanaña* » est le terme pour désigner la parentalité dans toute sa richesse et dans toute sa complexité. Le « *fiavanaña* » nous renvoie aux liens de consanguinité, si tenus soient-ils, de ceux qui véhiculent le même flux vital du fait qu'ils descendent d'un même ancêtre et qu'ils partagent le même tombeau.

(1) Cf. ANGELINO Ignès, *L'enfant, la famille la maltraitance*, Dunod, Paris, 1997 ; CLÉMENT René, *Parents en souffrance*, Paris, Stock, 1996 ; DUGNAT Michel (sous la direction de), *Devenir père, devenir mère : naissance et parentalité*, Éditions Èrès, Ramonville-Saint-Agne, 1999 ; HOUZEL Didier (sous la direction de), *Les enjeux de la parentalité*, Éditions Èrès, Ramonville-Saint-Agne, 1999 ; ZAOUCHE- GAUDRON Chantal, *La problématique parentale*, Éditions Èrès, Ramonville-Saint-Agne, 2001 ; SAOUREY Michèle, *Re-créez les liens familiaux, médiation familiale-soutien à la parentalité*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2002 ; POURCHEZ Laurence, *Grossesse, naissance, petite enfance en société créole (île de La Réunion)*, Karthala, Paris 2002 ; MALBERT Thierry, *Famille et parentalité : rôle et fonction, entre tradition et modernité*, L'Harmattan, Paris, 2007 ; MALBERT Thierry (sous la direction de), *L'éducation familiale, quels nouveaux défis ? Parent, enfant, école*, Karthala/ Université de La Réunion, Paris / Saint Denis, 2014.

(2) C'est le mythe de RAJAROBE (Dieu mâle) qui arrive à partager d'un cœur égal ses nuits entre ses deux épouses qui sont sœurs jumelles. La Terre, la « grande épouse » (*vadibé*) est l'aînée et elle a enfanté les humains. La Lune, la « seconde épouse » (*vadimasay*) est la cadette et elle a enfanté les étoiles. (Cf. Eugène Régis MANGALAZA, *Vie et mort chez les Betsimisaraka (Essai d'anthropologie politique)*, L'Harmattan, Paris, 1998, pp. 51-74).

(3) Ce mythe des orifices que l'on trouve chez les *Tsimihety*, raconte que pour lutter contre le dysfonctionnement du corps biologique *Zañahary* (le Dieu-Créateur) a donné aux hommes l'art divinatoire par les graines du *sikidy* et pour lutter contre le dysfonctionnement social, il a doté l'être humain des neuf trous que sont les trous des deux narines, des deux yeux, des deux oreilles, de la bouche, de l'anus et du vagin. Ce neuvième trou (le vagin) n'appartient qu'à la femme et c'est par là que le fœtus termine son cycle vital de neuf mois. Parce que l'homme en est dépourvu qu'il se mobilise pour en jouir jalousement. En fait, l'orifice qu'il porte au bout de son pénis n'est pas ressenti comme un vrai trou. L'orifice de la bouche est le lieu de la parole qui accompagne l'échange et qui entretient la parentalité. En cas de conflit, entre père et fils, entre frère et sœur, il faut faire appel à un médiateur qui va se servir du trou de la bouche pour rétablir le dialogue rompu. Ce médiateur est à l'image de la pirogue qui arrive à relier les deux rives. Dans le cadre de la parentalité, c'est l'oncle maternel qui joue le rôle de médiateur en cas de conflit entre père et fils ; si ce dysfonctionnement concerne le couple conjugal, l'époux peut compter sur ses belles-sœurs et l'épouse, sur ses beaux-frères. Cette parentalité médiatrice, les anthropologues l'appellent « parenté à plaisanterie ». La société traditionnelle a toujours su prendre appui sur la force de médiation des parents à plaisanterie pour donner et pour redonner à la parentalité toute sa couleur et toute sa beauté.

Mais, par extension, le *fihavanaña* nous renvoie également à l'idée de partage et de sociabilité des personnes qui sont unies dans un même terroir. Cette dimension sociale du *fihavanaña* est à la base de l'assistance mutuelle qui donne force et vigueur à une cohabitation qui respire la sérénité et la paix. « Qui voyagent ensemble partagent les mêmes provisions et qui partagent la même nourriture, partagent la même vie », affirment à ce sujet les Malgaches pour signifier que le *fihavanaña* ne relève pas seulement du destin (consanguinité) mais également d'un choix délibéré (partage d'un espace vital ou des mêmes valeurs sociétales). Socle sur lequel repose la société, le *fihavanaña* ne s'épuise ni dans sa dimension biologique, ni dans sa dimension sociétale, ni dans sa dimension affective, ni dans sa dimension éthique mais il nous renvoie au tout de la personne humaine. En fait, le *fihavanaña* se lit en filigrane dans tout tissu familial et social. Dans leur vision du monde, les Malgaches pensent que la parentalité n'est qu'un aspect du *fihavanaña*.

La parentalité, telle qu'elle a été définie par l'Occident de la modernité depuis quelques décennies seulement, est donc au cœur de la pensée malgache. Notons, en passant, que nous avons affaire ici à une pensée ondulante et évasive qui aime jouer sur la porosité des frontières qui séparent le réel de l'imaginaire, le visible de l'invisible, le sacré du profane ou encore, l'humain du divin. C'est une pensée qui n'opère pas seulement par logique déductive dans une sorte de limpidité mécanique de cause à effet, mais c'est également une pensée qui opère par logique intuitive dans l'incertitude du cheminement humain. La parentalité qui se situe dans l'interstice du quantifiable et du ressenti ne se laisse saisir au plus près et au plus vrai que par une pensée ondulante.

Pour justifier la pertinence de nos propos, nous allons prendre à témoin deux proverbes relatifs à la parentalité. Rappelons que nous sommes ici dans une civilisation de l'oralité où la parole prend toute son importance. A Madagascar, il y a deux types de parole. Il y a les paroles qui ne durent que le temps de leur émission seulement. Ce sont des paroles légères. Ces paroles entrent par le trou de l'une de vos oreilles pour sortir aussitôt par l'autre trou. Mais à côté de cela, il y a des paroles qu'après avoir atterri dans le trou de vos deux oreilles, pénètrent au fond de votre tympan pour ne plus en sortir. Ce deuxième type de parole, les Malgaches l'appellent « Parole-ficelle » car c'est elle qui vous aide à lier toutes les idées qui vous traversent l'esprit dans votre imagination vagabonde. C'est encore elle qui donne

consistance et profondeur à vos idées une fois fagotés pour mieux orienter vos actions dans la vie. Les mythes (ou *korambé*) et proverbes (ou *öhabölaña*) font partie de ces « paroles-ficelles ».

Nous allons donc partir de deux proverbes qui se rapportent à la parentalité pour vous montrer que la parentalité constitue l'horizon permanent de l'âme profondément malgache.

1)- Voici ce que nous dit le premier proverbe :

« *Ray aman-dreny tsy mamahaña vatomafana ny zanany* ». En français, cela veut dire : « Les parents ne nourriraient jamais leurs enfants de pierres brûlantes ».

Notons tout d'abord que « *ray aman-dreny* » (que nous traduisons approximativement par « parents ») est composé de deux mots à savoir, « *ray* » qui veut dire « père » et « *reny* » qui signifie « mère ». Littéralement, *Ray aman-dreny* veut dire « Père et mère à la fois ». Cette expression sert donc à désigner le père géniteur et la mère biologique dans leur fonction parentale. Mais par glissement de sens, elle sert également à désigner l'aîné ou *zoky* ainsi que toute la hiérarchie ascendante dans l'organisation sociale et politique. C'est ainsi qu'à Madagascar, les tenants du pouvoir politique (Le Maire, Le Préfet, Le Député ou encore Le Président de La République) comme les tenants du pouvoir spirituel (Le Pasteur, Le Prêtre) sont appelés des *ray aman-dreny* car on pense qu'en bon père de famille ils se doivent d'œuvrer pour l'intérêt commun. « Jamais ils ne nourriraient leurs administrés ou leurs paroissiens de pierres brûlantes ! ».

Dans ce premier proverbe, le *ray aman-dreny* est d'abord cette « puissance nourissante » au cours de la petite enfance et puis, par glissement de sens, il est cette « puissance protectrice » des tenants du pouvoir à l'endroit des administrés. Mais à regarder de près, « puissance nourissante » et « puissance protectrice » se rejoignent. Cette unité duelle est plus facile à saisir quand on la considère sous l'angle de la parentalité. La protection infantile, notamment au niveau de la petite enfance, s'y lit en filigrane. Un nourrisson avale tout ce que sa mère lui présente mais en aucun cas cette dernière ne lui présentera jamais une pierre brûlante. Elle

lui présentera tout naturellement le bout de son sein, même dans l'obscurité totale. Ceci pour dire qu'aux yeux des Malgaches, non seulement la maltraitance infantile est insupportable mais pire encore, elle relève de la bestialité. Plus exactement, elle relève du non sens et n'effleure jamais l'imagination la plus vagabonde d'une mère et d'un père (*ray aman-dreny*), s'ils sont saints d'esprit. La tendance à la maltraitance infantile est une perversion de l'esprit qui frise la folie, soutiennent à ce sujet les Malgaches.

Par ailleurs, ce premier proverbe est l'une des portes d'entrée pour accéder au cœur des valeurs sociétales malgaches axées sur la petite enfance. Ces valeurs sociétales relatives à la petite enfance irriguent en permanence l'âme profondément malgache. Deux de ces valeurs nous intéressent plus particulièrement ici :

- ✓ *Primo*, l'enfant ne trouve son réel équilibre intérieur que dans un foyer conjugal formé par un homme et par une femme. Bâtir, consolider et faire rayonner un foyer conjugal, dans la parfaite conjugaison du masculin et du féminin, est l'horizon permanent de l'humain. Dans la marche, on ne peut progresser sereinement que dans le mouvement harmonieux du pied droit et du pied gauche, le tout couplé avec le balancement des deux bras. De même, dans la petite enfance, on ne peut se réaliser pleinement qu'au sein d'un foyer conjugal uni. Car pour se construire pas à pas avec l'âge, l'enfant a besoin de son vrai père géniteur (et non d'un père substitué) et de sa vraie mère utérine (et non d'une mère adoptive). Quoiqu'on dise pour se donner bonne conscience, soutiennent à ce sujet les Malgaches, un couple homosexuel le mieux attentionné du monde est loin d'être cette terre féconde pour faire rayonner une semence de destin en marche vers la vie. Les Malgaches n'hésitent donc pas à formuler publiquement toute leur désapprobation pour ce qui est de l'homosexualité. Mais comme nous l'avons déjà annoncé plus haut, la pensée malgache étant une pensée ondulante, elle n'opère donc pas à l'angle droit. C'est ainsi qu'elle ne manque jamais de nuancer toute prise car la vérité est plurielle. Le monde se caractérise par sa diversité et par ses contradictions. On a beau se coiffer, il y a toujours quelques cheveux revêches qui ne respectent pas le pli. C'est que la nature a ses mystères

que *Zañahary* seul arrive à décoder. Et puis, ajoutent-ils non sans humour, à chacun les plis et les replis de son corps.

Cette tendance à jouir intimement des profondeurs abyssales de son corps, c'est ce que les Malgaches appellent « *donia* ». Dans cette démarche hédoniste, ces derniers pensent que notre tonalité vitale se mesure à l'aune de notre « *donia* ». Seulement voilà : dans tout « *donia* », le plaisir sexuel ne doit jamais l'emporter sur le plaisir génésique. De là s'explique ce vœu que l'on ne manque jamais de formuler à l'endroit des nouveaux mariés: « *Hanambadian-kiadanaña. Hanambadian-kiterahaña* » et qui veut dire, « Si on se marie, c'est pour jouir de la vie (entendons par là, [vie sexuelle]. Si on se marie, c'est pour jouir de l'enfantement ». C'est parce que dans leur vision du monde, les Malgaches pensent que le plaisir de transmettre la vie ne doit pas être subordonné au plaisir sexuel. Pour tout être en âge de procréer, le devoir de transmettre la vie est un « impératif catégorique ». Il en découle que la masturbation relève du non sens. Passe encore pour la petite enfance ! Mais traîné à l'âge adulte, une telle déviance sexuelle est, aux yeux des Malgaches, ce qu'il y a de plus insensé. Cela revient à rester cloué dans sa petite enfance en continuant de mouiller ses draps non pas de son urine, mais plutôt de son sperme ! La sexualité est l'une de ces grandes portes de la déviance, dans l'affirmation de son individualisme possessif. Sexualité et fécondité doivent aller de pair. De-là cette formule de bénédiction typiquement malgache à l'endroit des nouveaux mariés : « *Mahareta token-raño ! Miteraha fito lahy, miteraha fito vavy !* » (Littéralement, « Ayez un foyer conjugal se consolidant de jour en jour ! Ayez sept garçons et sept filles ! ») car, ici, le chiffre sept est sacré. C'est le chiffre de la plénitude. Ce chiffre nous renvoie aux sept jours de la semaine. Avec la politique du *Planning familial* qui est actuellement de mise à Madagascar, les gens ont pris soin d'actualiser ces paroles de bénédiction, en la formulant ainsi : « *Hanambadian-kiadanaña, hanambadian-kiterahaña ! Mahareta token-traño ! Miteraha, ary areo nahatrañony no mametra ny isany* » (Littéralement, « Se marier pour jouir de la vie, se marier pour le plaisir d'enfanter ! Ayez un foyer conjugal se consolidant de jour en jour ! Ayez

des enfants en fonction de votre choix intime ! »). Notons que cette reformulation des paroles de bénédiction pour les nouveaux mariés des temps modernes ne perturbe pas le Malgache dans sa pensée ondulante. Autant le lémurien arrive à bondir de branche en branche sans perdre son équilibre, autant le Malgache s'efforce de bondir de proverbe en proverbe pour se recentrer dans sa pensée. De là cet autre proverbe qui atténue la place de l'enfant (dans le sens du contrôle des naissances) et qui nous dit : « *Zaza dongadonga tsy aôdy traño* ». (Traduction littérale, « Avoir de beaux enfants n'est pas l'antidote contre la rupture conjugale ». Autrement dit, si normalement la vie d'un couple conjugal doit se consolider avec la présence de nombreux et de beaux enfants n'exclut pas le risque de séparation entre un père et une mère. Il n'y a que l'amour renouvelé au jour le jour par des gestes apparemment anodins et par des paroles apparemment insignifiantes qui sauve le couple du risque de rupture. C'est ce qu'on appelle la connivence conjugale et que les Malgaches désignent par cette expression très imagée de « *bisibisiky ambanin'ondaña* » (chuchotement sous l'oreiller). Quand l'amour conjugal bat de l'aile, la parentalité perd de l'altitude. L'oiseau qui a pris son envol et qui prend plaisir à planer joue avec le vent. De même, le couple qui a su mettre au monde un enfant et qui prend plaisir à le regarder et à le sentir intimement joue avec l'amour.

- ✓ *Secundo*, l'enfant a droit à l'affection de ses parents, excluant ainsi toute idée de maltraitance de la part de ces derniers. Ce droit à la « bonne traitance infantile » est, aux yeux des Malgaches, le premier droit humain par excellence. La mère et le père doivent s'y consacrer nuit et jour. Dans ce sens, le regard affectif de la mère se traduit, entre autre, par l'allaitement de son nourrisson. C'est en suçant les seins de sa mère, nous dit-on, que le nourrisson apprend à s'accrocher à la vie et aux valeurs sociétales de son groupe lignager. L'École de la vie commence dès l'allaitement. On dit également que c'est en gazouillant après chaque tétée que le nourrisson mémorise ce qu'il vient d'apprendre avec sa mère. La mère est donc la première courroie de transmission des valeurs cardinales qui lie le nourrisson avec son

groupe d'appartenance. Le meilleur biberon du monde ne peut jamais rivaliser avec les vertus nourrissantes de la mère. Au fur et à mesure que le nourrisson progresse sur le chemin de l'enfance, de l'adolescence, de la jeunesse, de la maturité et enfin, de la vieillesse, le père est toujours là pour consolider ce travail de la mère. Autant la mère nourrit le corps du nourrisson par son lait et assure ses premiers pas par son regard affectif, autant le père aiguise l'esprit de l'enfant et de l'adolescent par ses précieux conseils. Avec l'âge, cet enfant deviendra mature et finira par blanchir ses cheveux mais il ne pourra jamais se passer des paroles de bénédiction de son père. « Un enfant ne grandit jamais entièrement » (*Zaza tsy mety tômbo*), dit-on à ce sujet, pour signifier que l'accompagnement parental se déroule tout au long de la vie. Devenus ancêtres là-bas au « village des morts », sa mère et son père (ses *ray aman-dreny*) continueront toujours à l'accompagner face aux différentes épreuves de la vie. Ces derniers auront cette impérieuse obligation d'avoir ce même regard bienveillant qu'ils ont eu envers le nourrisson devenu maintenant père, puis grand-père au sein du « village des vivants ». Ils sont là pour l'accompagner dans son rôle de père, puis de grand-père par-delà les transformations sociales. Un parent n'est jamais dans l'isolement total pour faire face à sa mission car il sait qu'il peut toujours compter sur le soutien de ses parents vivants ou morts. C'est ce soutien affectif et magique des aînés qui compte ici car c'est là que réside l'un des invariants de la parentalité à Madagascar. Et c'est cet invariant de la parentalité qui est mis en exergue par cette « parole ficelle » sous forme d'aphorisme et qui nous dit : « Jamais les parents nourriront leurs enfants de pierres brûlantes ». Quelle belle leçon de parentalité !

2)- Dans notre second proverbe « *Tany misy ray aman-dreny, misy ampañerin-dôha* » qui signifie « Là où il y a des *ray aman-dreny*, il y a toujours une main pour vous remettre sur le droit chemin », il est également question de la parentalité. C'est ce que nous allons tenter d'expliquer maintenant :

Passe encore d'être orphelin biologiquement. Le pire, c'est de l'être socialement. Car dans le premier cas de figure, les oncles et les tantes seront toujours là pour accompagner le sujet. Dans le deuxième cas de figure, c'est toute la communauté villageoise qui marginalise ce dernier (y compris ses tantes et ses oncles), à la suite d'une faute grave. Il ne faut pas en arriver-là.

Au pire, ce proverbe rassure tout de même le sujet qui est tenté de dévier du droit chemin. En effet, face aux dérives sociétales qui risque de brouiller ses vues, les *ray aman-dreny* du village sont toujours là pour lui servir de repère. Mieux vaut prévenir que guérir. Malgré le rappel à l'ordre de ses aînés, s'il lui arrive néanmoins de trébucher, il sait que ces derniers se mobiliseront pour qu'il retrouve tout naturellement son équilibre. Car, dans la vie, être mis au banc de la société est ce qu'il ya de plus difficile à insupporter.

Ce soutien sans faille des *ray aman-dreny* est d'autant plus nécessaire dans la mesure où le conflit est au cœur du social. Il n'y a pas que le corps biologique qui est menacé de dysfonctionnement. Le corps social peut l'être également. N'arrive-t-il pas aux dents de mordre la langue ? Quel époux et épouse osent-t-ils déclarer que leur vie conjugale n'a été que ce fleuve tranquille d'un « Je » à un « Tu » d'amour, sans le moindre remous ? Mais s'il leur arrive à un époux et à une épouse de s'entrechoquer (à l'image des dents et de la langue), n'est-ce pas pour mieux s'apprécier dans la douceur d'une nouvelle rencontre ? Ici, l'espace buccal est une source d'inspiration féconde pour rayonner dans la vie conjugale et dans la parentalité. Car s'il arrive aux dents de mordre la langue, leur destin final n'est-il pas de s'entendre ? Les *ray aman-dreny* veillent à ce que tout dialogue rompu soit repris dans la réconciliation. Ici, tout respire la simplicité.

Le monde a changé en se compliquant. La parentalité n'est pas en reste. Ce sont les mutations économiques et sociales, avec leur rythme de plus en plus accéléré, qui sont aux yeux de l'Occident de la modernité les causes principales de la complexification et de la détérioration de la parentalité.

Les Malgaches ne partagent pas entièrement cette analyse. Ces derniers pensent que la parentalité est en elle-même complexité parce que le conflit est au cœur du social. Les mutations sociales et économiques, si profondes et si époustouflantes soient-elles, n'ont fait qu'intensifier une complexité déjà latente. Notre sociabilité est toujours doublée d'insociabilité, comme tout objet l'est à son ombre. L'insociabilité est la sœur jumelle de la sociabilité. S'ajuster à l'autre est-il ce qu'il y a de plus complexe. Parentalité et complexité sont intimement liées.

Complexité figure, nous semble-t-il, parmi les invariants de la parentalité. Aussi, faut-il manier cette dernière avec tact et précaution. Il y a toute une pédagogie de la parentalité. Dans le monde traditionnel malgache, les *ray aman-dreny* sont, encore une fois, les personnes-ressources vers lesquelles il faut se tourner en toute confiance. Les blessures de la vie les ont enrichis intérieurement et s'ils arrivent à jouer le rôle de repère et de médiateur c'est parce qu'ils ont suffisamment vécu et qu'ils ont su tirer leçon du passé. C'est à force d'observation et de méditation que ces *ray aman-dreny* ont compris que langue et des dents sont finalement des « étrangers-intimes » qui s'efforcent de s'ajuster mutuellement nuit et jour.

A regarder de près, ces deux proverbes que nous avons retenus montrent toute la complexité de la parentalité. Cette dernière nous étonne par sa « jeune vieillesse » et par sa « vieille jeunesse », à l'instar de l'amour. Par ailleurs, elle est aussi ambivalente que la mort. En effet, ce n'est pas parce qu'on a tellement vu de gens mourir autour de soi que l'on se familiarise avec sa propre mort. De même, on a beau donné des conseils de parentalité à un tiers mais quand il s'agit de sa propre progéniture, les choses n'ont pas les mêmes épaisseurs. Ici, on a l'esprit embrouillé par ses affects. Quand avec l'âge, votre fils devient à son tour un père, vous n'êtes pas nécessairement le mieux placé pour le rappeler sérieusement à l'ordre quand il est manifestement en démission de parentalité. Or, coûte que coûte il doit faire face à sa responsabilité. Les bases de la cellule familiale doivent être consolidées. Dans la société traditionnelle malgache, en cas de défaillance d'un proche parent, c'est le collectif des *ray aman-dreny* de la communauté

villageoise qui doit prendre l'affaire en main. Car les Malgaches sont pleinement conscients que la cellule familiale est le premier berceau des valeurs sociétales. Ce n'est qu'en étant profondément ancré dans ces valeurs sociétales que l'individu sera en mesure de se reprendre en cas de déviance. Si par faiblesse d'esprit il n'y arrive pas, les *ray aman-dreny* seront toujours là pour le ramener sur le droit chemin. De là tout l'intérêt du second proverbe qui nous dit : « *Tany misy ray aman-dreny, misy ampañerin-döha* ».

3)- Pour quelle autre « parole-ficelle » de ma modernité ?

Il est évident que ce modèle traditionnel n'est pas à prendre à la lettre pour l'appliquer naïvement sur nos sociétés d'aujourd'hui. C'est un modèle qui a bien fonctionné de son temps mais qui a fait son temps. Mais est-ce une raison pour lui tourner le dos, comme si de rien n'était ? N'avons-nous pas intérêt, nous îles de l'Océan Indien, à examiner de près ce modèle du monde traditionnel face à tous les dérives sociétales qui nous menacent de partout ?

La crise de parentalité est à l'origine de ces dérives sociétales dont les méfaits les plus spectaculaires sont le déracinement culturel, l'incivisme, l'oisiveté, l'intégrisme, la violence aveugle. Quand la parentalité se vide, la société n'est qu'une coquille vide. Le désir de consommer à outrance a pris le pas sur le désir de communiquer en permanence avec l'autre.

L'île de La Réunion, cette partie de l'Europe plantée au cœur de l'Océan Indien, se questionne aujourd'hui sur le devenir de la parentalité. Dans cette inconfortable posture de l'entre-deux, elle se cherche par la mise en place d'un « **Observatoire de la parentalité** » et qu'elle pense mutualiser avec les autres îles-sœurs. Car au fil des années, elle s'aperçoit que le modèle occidental semble de plus en plus montrer ses limites. La délinquance et le mal-être rongent la société de l'intérieur la société réunionnaise. Il arrive aux enfants d'agresser physiquement

leurs parents. Le comble des situations aux yeux des malgaches car c'est une vie à l'envers. La gérontocratie est piétinée. Plus de respect pour son aîné, plus d'admiration pour son père ! Dans un tel contexte, la parentalité est sérieusement mise à mal. Et l'on se comporte à la manière des fruits d'un papayer où ce sont les petits qui s'assoient sur les grands (1), se gargarisant ainsi de leur immaturité sans aucun soupçon de sagesse. Or la confiance et le respect envers les personnes qui ont déjà blanchi leurs cheveux à force de fréquenter l'école de la vie figurent également parmi les invariants de la parentalité.

La situation qui prévaut actuellement en matière de parentalité se résume en ces deux interrogations à savoir, « comment puiser dans un passé qui a fait honneur aux anciens sans en être prisonnier », d'une part et, d'autre part, « comment se lancer corps et âme dans un « à-venir » qui n'est pas encore humanisé sans risque d'y perdre son identité ?

Dans cette quête collective de signification et de sens, la réflexion du philosophe contemporain Olivier CLÉMENT (*Question sur l'homme*, Stock, Paris, 1972) peut nous servir ici de source d'inspiration : « *On a massacré, nous dit-il, les arbres sous prétexte qu'ils ne servaient à rien. Et l'on s'aperçoit aujourd'hui que sans les arbres, la terre n'est plus féconde. Ce temps, conclut-il, a besoin des hommes comme des arbres, lourds d'une paix silencieuse qui s'enracine à la fois en pleine terre et en plein ciel* ». Dans l'euphorie des progrès techniques et du confort matériel, l'homme moderne s'est totalement coupé de ses traditions ancestrales dans l'espoir d'innover sans cesse. Coupé de ses racines, le voilà livré aux caprices du vent et éprouve du mal à assurer ses pas. La parentalité, cette réalité humaine si élémentaire, le rend à la fois gauche et tâtonnant.

(1) C'est la traduction libre d'un proverbe malgache qui dit : « *Fitondram-bapaza : ny madiniky miretiky ambonin'ny maventy* ».

Dans ce monde de mouvance et de l'entre-deux où construction, déconstruction et reconstruction s'enchaînent à un rythme de plus en plus soutenu, il nous faut de la signification et du sens. Oui, il nous faut sans cesse réinventer notre chemin. Dans ce cas, quelle passerelle mettre en place entre tradition et modernité pour que nous ne trébuchions pas sur un chemin qui n'est pas tracé d'avance? Et s'il nous arrive de trébucher, comment retrouver l'équilibre et continuer joyeusement le voyage? Notre tonalité vitale se mesure à l'aune de la réponse donnée à ces deux questions. Car la vie, comme la parentalité, est une conquête au quotidien.

MANGALAZA Eugène Régis

Professeur Titulaire, Université de Toamasina (Madagascar)

(Communication au Colloque « **Regards croisés sur la famille et la parentalité dans l'Océan Indien**, organisé par La CAF de la Réunion, du 27 au 29 Octobre 2015).



**Regards croisés sur la famille et la parentalité
dans l'Océan Indien
Du 27 au 29 Octobre 2015 à La Réunion**



**L'Evolution sociale et anthropologique de la famille Indo- Mauricienn...
By Dr Sunyukta Bhowon-Ramsarah**

L'histoire

Le 2 Novembre 1834, un bateau nommée Atlas transporte les pionniers du berceau de la diaspora indienne, les premiers travailleurs engagés de l'Inde du port de Calcutta pour arriver sur cette terre Mauricienne. Ce bateau comportait des hommes, des femmes et des enfants de différents coins de la grande péninsule, tels que l'état du Bihar, l'Uttar Pradesh, Madras, Tamil Nadu, Andhra Pradesh entre autres. Ces personnes ont grandement contribué à la prospérité économique de l'industrie sucrière mauricienne après avoir marché sur les 14 marches du *coolie ghat*, actuellement connu comme l'Apravasi Ghat qui signifie « abri temporaire des immigrants ». Ce lieu est un site classé patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 12 juillet 2006. Le lieu du débarquement des engagés indiens était sur le port de Port-Louis, la capitale de l'île Maurice et qui a été construit par Mahé de Labourdonnais, le Gouverneur de l'île à cette époque.

De 1834 à 1924, notre île Maurice verra alors 451, 746 travailleurs engagés (Girmitiya-terme agreement). Ils venaient à Maurice dans l'espoir de trouver des conditions de vie meilleures pour leurs familles. 157, 539 immigrants indiens sont ensuite retournés en Inde à la rencontre de leurs familles. Ceux qui sont restés, ont, par leurs engagements et luttes, participé à la construction d'une nouvelle nation capable de gouverner elle-même sa destinée, afin que leurs enfants ne connaissent pas les mêmes épreuves qu'ils ont fait face.

Déracinés, ces immigrants se consolait en se réfugiant dans leur foi lors des réunions de récitation des textes sacrés comme le *Ramayana*, le *Bhagavat Gita* et les *Upanishads*. Au fil de temps, ils ont fondé des ‘écoles privées’ telles que les *baithkas* et les *madrasas* pour que la famille soit toujours connecter à la culture à travers l’apprentissage des langues orientales.

Le chemin vers la réussite sociale n’était pas facile, mais petit à petit les indo-mauriciens et les autres ont pu être reconnus.

Cette mobilité des travailleurs engagés à Maurice a été particulièrement riche et intense parce qu’une grande diversité de cultures et de civilisations a été rassemblée dans une courte période, sur une petite île vierge au début de la révolution industrielle et de la mondialisation.

Aujourd’hui nous retrouvons 25 millions de personnes d’origine indienne répartis dans 130 pays du monde et qui sont représentés par le GOPIO (Global Organisation for the people of Indian Origin).

À ce jour, il y eu la création d’une multitude d’association telles que le Sanatan dharma temples federation, L’Arya Samaj, Le Tamil Temples Federation, L’Urdu Speaking Union, la fondation des lieux de culte Hindous, des mosquées des pagodes, des centres de méditation et des sanctuaires Chrétiens qui aident à préserver l’institution familiale.

1. Les Principes qui gouvernent la famille indo-Mauricienne

D’après la philosophie indienne, la maison est considérée comme un temple « *Grihasta ashram* » et la famille comme le paradis. La famille demeure la vraie richesse. La philosophie indienne donne également lieu à la loi de réincarnation selon laquelle l’âme est immortelle. Elle précise aussi que notre *karma*, la loi de

causalité, a une influence sur la famille dans laquelle nous naissons. En d'autres mots, ce sont les actions faites dans nos naissances précédentes qui déterminent notre famille. La loi de karma se présente ainsi:

“Comme vous semez, ainsi vous récoltez”

La famille indo-mauricienne est fondamentalement croyante et spirituelle. Ainsi, dans presque chaque famille, il y a un temple ou une place réservée pour la méditation et la prière où tous les membres de la famille se réunissent quotidiennement.

La vie du couple doit être basée totalement sur la confiance et l'honnêteté. C'est intéressant de constater par exemple qu'il n'y a pas le mot dans la langue Hindi ou Sanskrit qui décrit le divorce.

La famille indo-mauricienne peut être facilement reconnue par l'existence du pavillon de *Hanuman* à l'entrée de la maison. *Hanuman* est la divinité symbolisant la dévotion, le pouvoir et la protection. Ainsi chaque membre de la famille doit posséder ces qualités.

Il y a aussi le concept de *Vasudhaiv Kutumbakum* qui décrit le monde entier comme une famille globale. Avec les membres de la famille, les plantes, les animaux, et même les cinq éléments de la nature, nous formons parties de cette grande famille élargie.

Par exemple, le basilic (tulsi) est vénérée en tant qu'une entité sacrée et elle est connue comme '*tulsi-mata*' (Mata qui veut dire mère).

De la même façon, il existe d'autres appellations comme :

« *Billi mawsi* » qui signifie le chat comme la tante maternelle.

« *gawmata* » qui signifie la vache mère

« *suryadev* » qui signifie le soleil divin et

« *Dhartima* » qui signifie la terre mère.

Une autre notion intéressante que nous retrouvons dans la culture indo-mauricienne est que chaque lien parental est représentée par un mot spécifique qui diffère de la pratique occidentale, par exemple :

L'oncle maternelle	Mamoo
L'oncle paternel	Chacha
Grand-mère maternelle	Nani
Grand- mère paternelle	Dadi
Soeur de la mère	Mawsi
Soeur du père	Phouphou

Nous retrouvons aussi le concept de '*Shiv Parivaar*', la famille de Shiva-Parvati et leurs deux fils Ganesha et Kartikeya, symbolisant les valeurs, les qualités, les responsabilités, l'harmonie et la sagesse dans la famille. Le Ramayana et le Mahabharata, les textes sacrés, eux, décrivent les fonctionnements de la famille conformément aux principes philosophiques indiens. La famille est dès lors perçue comme un support constant ; la naissance, les funérailles, les festivals, les mariages, les prières sont tous de multiples occasions qui amènent à la réunion de la famille. Ainsi, la famille représente le foyer de la paix, la joie et l'unité.

2. Métissage des cultures occidentales et orientales a Maurice

Petite île de 1.3 millions d'habitants et ayant le reflet de 400 ans d'histoire, l'île Maurice, est composée de cultures de diverses origines qui appartiennent aux quatre diasporas principales (la diaspora Européenne, Indienne, Africaine et

Chinoise). Par conséquent, la coexistence de ces nombreuses cultures apporte un certain partage de coutumes et de traditions parmi les Mauriciens.

Cette riche diversité se reflète dans chaque aspect de la famille mauricienne car nous célébrons tous les fêtes nationales telles que le Maha Shivratri, le Cavadee, le Diwali, le Père Laval, la fête de Pâques, la Noël, le Nouvel an Chinois et le Eid-UL-Fitr.

De plus, nous pouvons constater une multiplicité de langues qui sont utilisées par la famille mauricienne regroupant l'Anglais, le Français, l'Hindi, l'Urdu, le Hakka, le Mandarin, le Marathi, Tamil, Telugu, Gujarati entre autres. Toutefois, le créole mauricien reste la langue principale qui relie les différentes cultures venues de plusieurs horizons. Le Bhojpuri, par ailleurs, qui est particulièrement utilisé par les familles indo-Mauriciens, peut être défini comme une langue « métissée » car elle comporte de plusieurs mots de la langue française, par exemple:

Montagne damboré piti piti pima plantal ba.

montagne – montagne

damboré – au bord

piti-piti – petit

pima – piment

plantal – planté

ba – verbe être en Bhojpuri.

Le Namasté, Salam Alekoum, Vanakkum, Ni-how sont également populaires parmi les différents groupes ethniques mais le bonjour reste la salutation nationale. En ce qu'il d'agit de la gastronomie, celle-ci dépasse la barrière d'ethnicité de la famille car les repas tels que *le briyani, le petit pouri, le chawmin, le rougaille, le pasta, l'halim, les chutneys, les gâteaux-piments, les samoussas, les bajias, les dholl puris* sont préparés dans quasiment chaque foyer mauricien. Des mariages inter-religieux sont aussi très courants à l'île Maurice.

3. Les défis de la famille mauricienne.

Malheureusement, au fil du temps il y a des principes fondamentaux qui ont été inconsciemment perdus au sein de la famille mauricienne.

“La famille qui est le berceau de la paix et du Bonheur et la première université de la vie de tout un chacun.”

La famille est le lieu par excellence pour soutenir, écouter et accompagner les enfants. Cependant, avec des développements économiques, la sophistication du niveau de la vie et les aspirations professionnelles, couples, parents et enfants ont peu de temps pour le dialogue. Les enfants ne reçoivent plus la dose attendue d'affection et de sécurité. Les enfants se sentent perdus et sans repère car il existe beaucoup de tension, d'insatisfaction et d'amertume entre les membres de la famille et conséquemment les familles se brisent. Actuellement, nous pouvons constater que la famille mauricienne passe par des moments difficiles.

Agathe Lawson, country director du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a observé qu'après la conférence du Caire sur la famille en

1994 que “Mauritius did the Best.” Elle a aussi émi que ‘Mauritius has everything to be able to develop a strong family code.’ Nous devons donc reconsidérer l’institution familiale, pour assurer le développement de la famille durable dans l’avenir et la création d’une nation forte.

Aujourd’hui les medias occupent une très grande place dans les familles. La télévision, le téléphone portable, l’internet, les réseaux sociaux entre autres ont coupé les communications verbales qui autrefois aider à consolider les relations de la famille.

Les bases du savoir-vivre et la transmission des valeurs sont délaissées dans la vie très occupée des parents. Par exemple il y a certaines séries télévisées qui ajoutent à l’érosion des valeurs et que les parents regardent en compagnie de leurs enfants.

Heureusement, la présence des grands-parents dans certaines familles aide les jeunes a mieux acquérir les valeurs.

Divorce en hausse

Selon le rapport du Central Statistics office sur la famille depuis ces dernières années le nombre de divorce a augmenté. Des chiffres de divorce de 2013:

Divorce Enregistré	1584 cas
Après 5 ans de mariage	469 cas
Entre 15 et 25 ans de mariage	353 cas
Entre 10 et 15 ans de mariage	313 cas
Après 25 ans de mariage	135 cas
Entre 1 et 3 ans de mariage	122 cas

Au cours de la première année de mariage	5 cas
Dans 548 cas le couple n'avait pas d'enfant	
Dans 482 cas le couple avait 1 enfant	
Dans 383 cas le couple avait 2 enfants	
Dans 162 cas le couple avait 3-4 enfants	
Dans 9 cas le couple avait 5 ou plus enfants	

Les faibles salaires mensuels sont aussi une souffrance pour beaucoup de familles mauriciennes. Le chômage touche presque 8% de la population et cela donne lieu définitivement à des problèmes sociaux tels que la drogue, la violence, l'alcoolisme, le suicide entre autres dont les membres de la famille sont les premières victimes.

Alors, pour qu'il y ait un retour des valeurs, le respect, l'amour, la coopération, la tolérance, la paix et l'harmonie, il faut en effet prendre du recul et faire une introspection. Il faut réétudier l'institution familiale. Ainsi, les parents doivent être à l'écoute des enfants et la meilleure façon de renforcer les liens familiaux, il est nécessaire que les parents croient en leurs enfants, et par la suite leur donnent la chance de s'épanouir en dehors du cadre familial.

L'éducation gratuite à l'île Maurice a bien sûr beaucoup aidé les parents et enfants. Cependant, le curriculum doit être ajusté de sorte que les enfants apprennent les responsabilités envers leurs parents et la société.

Le gouvernement et les autorités concernés, travaillent certainement dans la direction pour éliminer les défis que font face les familles mauriciennes mais toutefois, il est l'heure que tous les gérants de la famille travaillent ensemble pour cette cause. Les parents, les enfants, l'école, le gouvernement, les personnes spirituelles, les organisations sociaux-culturelles entre autre doivent coopérer et redonner vie à l'essence de l'institution familiale.

Pour conclure, je tiens à partager mon propre expérience et observation de quatre décennies selon lequel une éducation holistique et l'inculcation de la spiritualité ont le potentiel de restaurer les valeurs familiales.



**Regards croisés sur la famille et la parentalité
dans l'Océan Indien
Du 27 au 29 Octobre 2015 à La Réunion**



«**La famille au Mozambique aujourd'hui: autorité parentale, éducation des enfants, langage et société**», Conférence Internationale sur la Famille et la Parentalité, 26-27-28-29 octobre 2015, Parc des expositions et des congrès, Saint-Denis, Ile de la Réunion.

César Cumbe, Université Pédagogique, Maputo-Mozambique.

« ...la nouvelle génération n'a aucune considération pour ses parents. Les noms qu'ils attribuent à ces derniers en témoignent. Sinon, voyons ! Alors que le père se voit renommer XIPOCO ou FANTÔME (père de famille inerte), la mère, elle, se voit renommer XIMOKEIRO ou GUERRIÈRE (mère de famille agitée, qui aime à se battre)... Pourquoi quand notre fille est avec un garçon ça fâche, mais quand notre fils est avec une fille ça plaît ? Pourquoi quand les enfants voient leur père avec une femme informent aussitôt à leur mère, mais quand ils voient leur mère avec un homme ne disent rien¹... » ; « À Inhambane, une belle-mère brûle les organes génitaux de son beau-fils, parce que ce dernier avait fait pipi dans les drap²s... » ; « À Matola, après avoir assassiné ses grands-parents, le fils avoue avoir assassiné ses propres parents pour s'approprier de leur argent³ » ; « Bonjour, chez monsieur Betinho, bloc 3, il y a un décès, une jeune fille s'est pendue hier. Comme d'habitude, je vous remercie pour toute aide en produits alimentaires dans la limite de vos possibilités⁴... ».

Résumé

Comme l'attestent les récits ci-dessus, la famille et la parentalité sont au bout de la langue des Mozambicains. On en parle dans les transports en commun, dans les médias, dans le quartier, dans la rue et même dans les téléphones portables à travers le texto surtout. Par ailleurs, la famille et la parentalité sont au centre de l'attention des autorités, des universitaires, de la société civile, des militants, des éducateurs, des publicitaires, des commerçants, des entrepreneurs, des prestataires des services, et la liste est loin d'être exhaustive. Mais au fond, qu'en est-il de la famille et de la parentalité ou de la population au Mozambique ? Du point de vue démographique, la population mozambicaine ne cesse d'augmenter chaque année comptant aujourd'hui environ 25 millions d'habitants. L'espérance de vie à la naissance est de 44,4 ans pour les hommes et de 48,5 ans pour les femmes. Estimé à 7%, le taux de fécondité des femmes mozambicaines figure parmi les plus élevés de la région. Bien sûr, cette démographie galopante a des retombées économiques, politiques, linguistiques et sociales pour le pays que nous nous proposons d'examiner à partir de la famille, lieu privilégié de la première socialisation et de la transmission des langues, des valeurs, de la mémoire, de la tradition, pour n'en citer que celles-là. En nous appuyant sur la sociolinguistique urbaine et l'anthropologie du langage nos recherches portent sur les pratiques linguistiques urbaines, le rapport entre la dynamique linguistique et l'urbanisation, ou tout simplement, le rapport entre le langage et société au Mozambique. En effet, parmi les urgences sociales et la demande sociale d'intervention humaine, la famille arrive en tête comme en témoignent aussi bien les récits ci-dessus que l'explosion des associations, des ONG, des institutions, des lois et des campagnes de sensibilisation œuvrant contre la violence domestique, le

¹ Propos recueillis dans un transport en commun desservant les quartiers périphériques de Maputo (Grand Maputo – Zimpeto), le 15 janvier 2015.

² Propos recueillis à la Radio Mozambique, Programme "Café du matin", le 11 novembre 2014.

³ Propos recueillis à la Radio Mozambique, Programme "Cette semaine a eu lieu", le 19 septembre 2015.

⁴ Extrait d'un texto de chef du Pâté de maisons dans un quartier périphérique à Maputo, le 02 juillet 2015.

mariage précoce, le travail infantile, la stigmatisation des personnes âgées, la mendicité urbaine, le lynchage et la justice par ses propres mains dans les quartiers périphériques, ou encore pour le registre civil des enfants orphelins et abandonnés, la reconnaissance du mariage traditionnel, la vigilance épidémiologique domiciliaire, etc.. Dans la présente communication, notre attention portera sur « La famille au Mozambique aujourd'hui: autorité parentale, éducation des enfants, langage et société », où nous analyserons des cas spécifiques extraits du terrain mozambicain en tant que chercheur natif et résidant en Sciences du Langage.

«A família em Moçambique hoje: autoridade parental, educação das crianças, linguagem e sociedade», Conferência Internacional sobre a Família e Parentes, 26-27-28-29 de Outubro de 2015, Parque de Exposições e de Congressos, Saint-Denis, Ilha da Reunião.

César Cumbe, Universidade Pedagógica, Maputo-Moçambique

« ... a nova geração não tem nenhuma consideração com os pais. É só ver os nomes que dão aos pais. Veja, de repente o pai recebe o nome XIPOCO ou FANTASMA (pai da família parado), a mãe recebe o nome de XIMOKEIRO ou GUERREIRA (mãe de família que gosta de confusão)...Porque é que quando a nossa filha sai com um rapaz zangamos, mas quando o nosso filho sai com uma menina gostamos? Porque é que quando as crianças veem o pai com uma mulher informam logo à mãe, mas quando veem a mãe com um homem não dizem nada ao pai⁵ »? «Em Inhambane, madrastra queima os órgãos genitais do enteado por ele ter feito xixi nos lençóis⁶... » ; « Na Matola, depois de assassinar os avós, o filho mata os seus próprios pais para apoderar-se do dinheiro deles⁷ » ; « Bom dia, em casa do senhor Betinho, bloco 3, tem falecimento, menia enforcou-se ontem . Como de costume, agradeço toda ajuda em produtos alimentares dentro das possibilidades⁸... ».

Resumo

Como o ilustram os depoimentos supracitados, a família e a parentalidade estão na ponta da língua dos Moçambicanos. Fala-se nos transportes colectivos, nos Mídias, no bairro, na rua e até nos telemóveis através das SMS sobretudo. Por outro lado, a família e a parentalidade estão no centro das atenções das autoridades, dos universitários, da sociedade civil, dos militantes, dos educadores, dos publicitários, dos comerciantes, dos empreendedores, dos prestadores de serviços, e a lista está longe de ser exaustiva. Mas no fundo, qual é o ponto de situação da família e da parentalidade, ou da população em Moçambique ? Do ponto de vista demográfico, a população moçambicana não cessa de aumentar de um ano para outro contando neste momento cerca de 25 milhões de habitantes. A esperança de vida à nascença é de 44,4 anos para os homens e de 48,5 anos para as mulheres. Estimada em 7 %, a taxa de fecundidade das mulheres moçambicanas figura entre as mais elevadas da região. Evidentemente, esta demografia tem implicações económicas, políticas, linguísticas e sociais para o país que nos propomos analisar a partir da família, lugar privilegiado da primeira socialização e da transmissão das línguas, dos valores, da memória, da tradição, só para citar estes exemplos. Apoiando-nos na Sociolinguística urbana e na antropologia da Linguagem as nossas pesquisas centram-se nas práticas linguísticas urbanas, na relação entre a dinâmica linguística e a urbanização ou simplesmente, na relação entre a linguagem e a sociedade em Moçambique. De facto, entre as urgências sociais e a demanda social de intervenção humana, a família aparece em primeiro lugar como o testemunham tanto os depoimentos supracitados, assim como a explosão das associações, das ONG, das instituições, das leis e das campanhas de sensibilização empenhadas na luta contra a violência doméstica, o casamento prematuro, o trabalho infantil, a estigmatização dos idosos, a mendicidade urbana, o linchamento e a

⁵ Depoimentos registados num transporte semicolectivo na periferia da Cidade de Maputo (Grande Maputo – Zimpeto), no dia 15 de Janeiro de 2015.

⁶ Depoimentos registados na Rádio Moçambique, no Programa “Café da manhã”, no dia 11 de Novembro de 2014.

⁷ Depoimentos registados na Rádio Moçambique, no Programa “Esta semana aconteceu”, no dia 19 de Novembro de 2015.

⁸ Extracto de uma sms de chefe de Quarteirão num Bairro periférico da Cidade de Maputo, no dia 02 de Julho de 2015.

justiça com as suas próprias mãos nos bairros periféricos, ou ainda, o registo civil das crianças órfãos e abandonadas, o reconhecimento do casamento tradicional, a vigilância epidemiológica domiciliária, etc. Na presente comunicação, a nossa atenção orientar-se-á para « A família em Moçambique: autoridade parental, educação das crianças, linguagem e sociedade», onde analisaremos casos específicos extraídos do terreno moçambicano em tanto que pesquisador nativo e residente em Ciências de Linguagem.

La famille mozambicaine : parentalité, tradition et modernité

Du point de vue anthropologique ou sociologique, le mariage traditionnel comprend deux pratiques : patrilinéaire (au centre et au sud du Mozambique) et matrilinéaire (au nord du Mozambique, chez les makwa en particulier). Dans les deux cas de figure, au-delà des mariés, c'est toute la famille voire tout le village qui est impliqué par le mariage traditionnel. Dans le premier cas, après la compensation financière ou matérielle (dote), le mariage signifie que la femme va habiter chez l'homme. Dans certaines zones excentrées, il n'est pas rare que les parents choisissent même la future épouse pour leur fils. Cette dernière est censée servir et plaire à toute la famille. C'est donc l'homme qui détient le monopole du pouvoir parental sur l'éducation des enfants en tant que le seul « coq qui chante dans le poulier⁹ ». Dans le deuxième cas, après la compensation financière ou matérielle (dote), le mariage signifie que l'homme va habiter chez la femme et inversement, c'est la femme qui détient le monopole du pouvoir parental. Quand au mariage religieux (catholique surtout), le mariage est célébré pour toute la vie. Par conséquent, le divorce est condamné et considéré comme un acte d'infidélité à son conjoint. Avec la massification et l'appropriation de l'écriture au Mozambique, il est fréquent de voir dans la rue des gens qui portent des tee-shirts rappelant la maxime religieuse qui dit « *L'homme ne peut pas séparer ce que Dieu a uni* ».

Tout compte fait, qu'en est-il des trois pratiques maritales aujourd'hui ? Beaucoup de couples préfèrent célébrer les trois mariages le même jour pour réduire les dépenses. Même si officiellement c'est le mariage civil qui compte, le mariage traditionnel est si important pour les familles qu'il est fréquent qu'on exige à un homme vivant avec une femme en concubinage qu'il réalise le mariage traditionnel avant l'enterrement au cas où celle-ci décédait avant qu'il l'ait fait. Pour décourager le concubinage avant d'accomplir les formalités la société utilisent des expressions langagières répressives telles que « Kutilhuva », qu'en changana, langue parlée Au fond, on assiste à une hybridité des pratiques embrassant à la fois la tradition (animisme, noms traditionnels des ancêtres...), la religion malgré la laïcité de l'État (mariage, baptême, mythes...) et la modernité (mariage civil, noms à la mode...).

Du point de vue juridique, lorsqu'on parle de la famille au Mozambique, l'attention porte essentiellement sur les droits de la femme et de l'enfant sans pour autant négliger ceux de l'homme. Mais cette focalisation dénonce à la fois la vitalité et la vulnérabilité que l'un et l'autre

⁹ Langage populaire employé pour désigner le chef de famille pouvant avoir plusieurs femmes.

représente dans la société mozambicaine. Pour ce qui est de l'importance, l'enfant représente le futur de l'humanité et la femme est la clef garantissant la génération de la famille. Pour ce qui est de la vulnérabilité d'une part, il suffit de pointer le drame de l'enfant abandonné devenant très vite enfant de rue, vendeur de rue, main d'œuvre précoce à bon marché avec un futur incertain ; d'autre part, il suffit de pointer le drame de la veuve expulsée par la famille de son mari accusée de l'avoir ensorcelé pour s'accaparer de ses biens ou encore le drame de la maman célibataire dont le papa marié refuse de reconnaître l'enfant vis-à-vis des autorités ou de la société afin de maintenir la stabilité de son mariage, sans oublier le drame de la violence domestique, le drame du trafic des personnes et organes, le drame de l'humiliation juridique héritée du colon qui distinguait enfant légitime (naît des parents mariés officiellement) et enfant illégitime (naît en dehors du mariage). Face à ces fléaux sociétaux, pour garantir les droits fondamentaux de la femme, de l'enfant et de la famille, depuis 1997 à nos jours le Mozambique contemporain a dû adopter des instruments juridiques tels que la loi de famille, la loi des bases de protection de l'enfant, la loi sur le trafic des personnes, loi sur la violence domestique contre la femme, la politique nationale du genre. La nouvelle loi de la famille au Mozambique adoptée en 2004 est innovatrice. En effet, tout en mettant l'accent sur le mariage civil, elle reconnaît également le mariage traditionnel et le mariage religieux, à condition que les époux concernés réunissent les conditions légales définies par la loi¹⁰. Qu'en est-il du langage et société à propos de la famille mozambicaine ? Pour répondre à cette question et à titre illustratif, nous nous contenterons de décrypter le fonctionnement des noms que les parents attribuent à leurs enfants et des noms que les enfants à leur tour attribuent aux parents à partir des cas précis tirés de notre terrain de recherche.

Entrer dans la famille mozambicaine par le nom propre de l'homme

Comme l'attestent les études onomastiques¹¹, la tradition d'attribuer un nom propre est une pratique sociale ancestrale commune à tous les peuples du monde. Aux yeux des linguistes, les noms propres sont têtus et vides de sens, puisque contrairement aux autres éléments du lexique, ne se prêtent pas ni à la commutation, ni à la distribution, ni à l'interprétation de leurs éléments. Cela dit, en regardant de près leur fonctionnement dans le contexte socioculturel mozambicain, on peut vite se rendre compte qu'en tant que messages cryptés non seulement ils oscillent entre noms et discours, mais ils véhiculent également des savoirs et des pouvoirs au sein de la famille et de la société mozambicaine. Il faut préciser que dans l'usage courant, outre le nom de famille qui renvoie à une aire géographique précise, dans la culture bantoue on porte souvent un prénom

¹⁰ Les conditions légales déterminent entre autres : La présence de ceux qui vont se marier, de l'autorité communautaire et de deux témoins ; la signature du procès verbal par tous les intervenants ; remise du procès verbal au registre civil de la région où le mariage a eu lieu.

¹¹ Branche de la linguistique qui étudie les noms propres des gens (anthroponymes) et les noms propres des lieux (toponymes).

moderne¹² (usuel à l'école, au travail, dans l'espace public) et un prénom traditionnel soit pour immortaliser les ancêtres tant que vit leur porteur, soit pour protéger¹³ le porteur du nom, soit comme un moyen de communication, qui communique une information sur son porteur (*Kwatine*, la brousse, pour un enfant qui est né en dehors du mariage), sur son donneur s'adressant à la famille ou au voisinage (*Massinguitane*, porteur de malheur). Autrement dit, le nom est une façon de mettre en scène la vie quotidienne, une façon de régler les comptes sur tout ce qui ne va pas sans montrer le visage. Cette pratique ne se limite pas à l'homme. Elle s'étend également aux noms attribués aux animaux (les chiens et les chats surtout), aux associations, pour ne citer que ces exemples-là.

Entrer dans la famille mozambicaine par le nom des associations

Pour peu qu'on s'intéresse aux noms des associations œuvrant pour la famille au Mozambique, on est vite interpellé par ce qu'ils nous disent sur leurs membres (parents, femmes, mères, mères célibataires et veuves, démobilisés de guerre, chômeurs...), leurs motivations (économique, sociale, culturelle, identitaire, religieuse...), leurs activités (agriculture, pêche, élevage, artisanat...), leurs défis (financement, visibilité, reconnaissance, égalité de chances, survie...) et leurs statuts (officiel, officieux). L'observation du terrain mozambicain sur les associations œuvrant pour la famille, nous amène à constater que certaines d'entre elles sont plus visibles que d'autres.

En effet, dans les années 80 on assiste à une explosion d'associations œuvrant pour la famille et pour la femme en particulier, puisque dans le contexte socioculturel mozambicain l'homme a toujours fait face à la migration forcée soit comme main d'œuvre lors de la traite négrière, soit comme combattant lors de la lutte de résistance contre l'occupation coloniale et lors de la lutte de libération du Mozambique. Parmi ces associations nous citerons :

- AMODEFA (Associação Moçambicana de Desenvolvimento da Família, *Association mozambicaine du développement de la famille*);
- AVIMAS (Associação das viúvas e mães solteiras, *Association des veuves et mères célibataires*);
- AMME (Associação Moçambicana Mulher e Educação, *Association mozambicaine femme et éducation*);

¹² Ce prénom peut être lusophone ou étranger choisit volontairement par les parents de l'enfant.

¹³ Il s'agit de noms décrits par leurs donneurs comme symboliques et imposés par les ancêtres qui les communiquent aux parents du porteur à travers les rêves dans le sommeil, ou encore à travers des signes tels que les pleurs anormaux chez le nouveau né.

- ASSOMUDE (Associação Moçambicana para o Desenvolvimento, *Association mozambicaine pour le développement*);
- MULEIDE (Associação Mulher, Lei e Desenvolvimento, *Association, femme, loi et développement*);
- AMMCJ (Associação Moçambicana das Mulheres de Carreira Jurídica, *Association mozambicaine des femmes de carrière juridique*);
- ACTIVA – (Associação das Mulheres Empresárias e Executivas, *Association des femmes entrepreneurs exécutives*),
- ASSEMO (Associação das Secretárias de Moçambique, *Association des secrétaires du Mozambique*);
- AMRU (Associação Moçambicana para a Mulher Rural, *Association mozambicaine pour la femme rurale*)

Comme on peut le constater, les associations ci-dessus portent un nom en portugais, langue officielle du Mozambique et seule langue véhiculaire. Cela tient au fait qu'elles ont une représentativité nationale. Néanmoins, dès qu'on se mette à arpenter les quartiers périphériques ou excentrés, on est vite interpellé par des associations moins visibles dont les noms s'énoncent généralement en langue locale et affichent explicitement la volonté d'agir sans nécessairement spécifier ni le profil des membres ni les motivations ni les activités. À titre illustratif, nous nous limiterons à quelques exemples précis en changana, langue vernaculaire parlée dans le sud du Mozambique, à savoir : Association *Awuxeni* « Bonjour », Association *Pfuneka* « réussissez », Association *Mamela* « Écoutez », Association *Phuka* « Réveille-toi », Association *Tsomba la Africa* « Association richesse d'Afrique » .

Fondement historique, sociologique et anthropologique de la famille à La Réunion

Thierry Malbert
Anthropologue.

Maître de Conférences en sciences de l'éducation
Université de La Réunion

Questionnement:

- ▶ Comment la parenté se structure-t-elle à La Réunion ? Quels sont les héritages de l'histoire?
- ▶ Première instance de socialisation, la famille évolue. Qu'est-ce qu'être parent aujourd'hui à La Réunion ?

Une société jeune

- ▶ A La Réunion, la structuration de la parenté et l'organisation sociale de la parentalité au sein de la cellule familiale est construite sur **une triple fragilité** :
 - ▶ – La jeunesse de son peuplement (350 ans en 2013)
 - ▶ – Héritages des rapports sociaux douloureux du passé colonial : esclavage, engagisme
 - ▶ – Pluralité des systémies familiales en contact sur un territoire étroit (2800 Km²) : africain, malgache, européen, indien tamoul et musulman, comorien, chinois.

Le contexte historique

- ▶ En 350 ans de peuplement, les familles créoles réunionnaises se sont construites pas à pas dans **des conditions souvent peu appropriées à concevoir puis éduquer des enfants vers l'autonomie.**
- ▶ La notion de famille elle-même n'apparaît que tardivement pour l'ensemble de la population.
- ▶ Tous les réunionnais n'ont pas accès au statut de parent : **Pendant plus d'un siècle la parentalité est élective en fonction du statut de la personne : libre ou non libre.**

1663. Le début du peuplement : des hommes et des femmes arrivent sur une île vierge

- ▶ Première société franco-malgache
- ▶ Plus d'homme que de femme : déséquilibre des sexes (pour chaque arrivée massive)
- ▶ Des hommes provenant de la France et de Madagascar
- ▶ Des femmes malgaches, indo-portugaises et françaises
- ▶ Couple mixte, métissage originel
- ▶ Pas d'esclavage
- ▶ Les 60 premières années fondent le terreau de la société créole

La vie en famille reste fragile

- ▶ La rareté des femmes engendre protection, jalousie...et violence
- ▶ Les mariages d'amour dans la mixité des origines vont peu à peu ne plus être légal
- ▶ Espérance de vie faible (maladies) : veuvage précoce pour les femmes
- ▶ Famille monoparentale puis famille recomposée
- ▶ Oisiveté permanente, peu de confort, pas d'autorité étatique, pas d'école, alcoolisme...

1725–1848 La société esclavagiste : la famille est un privilège pour certain

- 1725 : le code noir. La compagnie des Indes veut mettre en valeur les sols
- Des populations sont alors déportées du Bénin du Mozambique, des Comores et de Madagascar pour venir travailler de force.
- Avec l'arrivée de l'esclavage « fonder une famille » devient un privilège des personnes libres, 80 % de la population ne peut y parvenir faute de liberté.
- Au XVIII^{ème} siècle à La Réunion, la famille, première instance de socialisation des enfants, reste rare.

La famille, un privilège pour les libres, les marrons et les affranchis

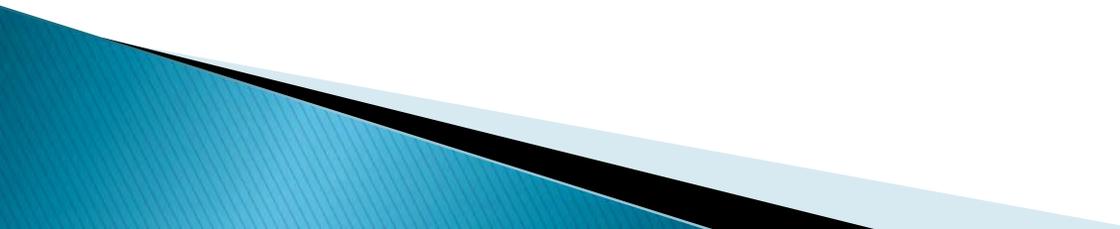
Sur les grandes plantations :

Les esclaves ne pouvaient fonder une famille (sous la forme de la rencontre du conjugal et du parental).

Pour éviter toute révolte, les populations libres interdisaient tout rassemblement, ainsi la conjugalité fut interdite pour les esclaves vivant dans les grandes propriétés –200 à 300 esclaves– (P.Eve, 1998).

La mère omniprésente, le père absent : une répartition forcée!

- ▶ L'enfant est élevé exclusivement par la mère et le groupe des femmes qui vivent entre elles.
- ▶ Le père n'est qu'un géniteur et n'a aucun rôles et fonctions de père, il est mis à l'écart avec les autres hommes
- ▶ Le père symbolique est le maître, il a tous les droits sur l'enfant : vie, mort et vente, (parfois il est également le géniteur)
- ▶ Cette répartition forcée tend à développer une structure de parenté matrilineaire et matrifocale
- ▶ La filiation est sans cesse rompue : avec le pays d'origine et sur les plantations –avec le père, puis la mère–

- ▶ Les esclaves en fuite (marron) peuvent fonder une famille, mais à quel prix!
 - ▶ Le modèle que choisissent de nombreux affranchi est celui du maître : ascension dans la société coloniale
 - ▶ Sur les petites propriétés la conjugalité et la vie de famille est plus acceptée : raison économique, plus de confiance, travail en commun, union mixte
- 

1848, l'abolition de l'esclavage, le droit de fonder une famille pour tous

- ▶ Les affranchis obtiennent un nom de famille.
- ▶ Les mariages sont très nombreux : l'église Catholique participe à la préparation aux mariages et au soutien à la parentalité
- ▶ La famille souche se généralise
- ▶ La famille monoparentale n'est pas soutenue
- ▶ Certains pères vont reproduire la violence du système esclavagiste dans leur propre famille
– comme leur ancien maître ils vont abuser de ce qu'ils possèdent pour la première fois –

La famille dans la société coloniale post esclavagiste reste très traditionnelle

- ▶ Interdépendance des époux dans leurs rôles et fonctions professionnelles et éducatives
- ▶ La société coloniale est assimilée à une société d'ordre : chacun est à sa place dans la société et dans la famille (peu de passerelles et d'égalité...)
- ▶ La parentalité repose sur des codes reconnues, sexués et distincts
- ▶ Valeurs fortes : l'union par le mariage, large descendance, solidarités actives.
- ▶ Crise du sucre, grande misère...

1946, la départementalisation et l'évolution des rapports dans la famille

- ▶ De 1946 à 1960 rien de bouge sur le plan social : guerre de décolonisation, instabilité de la IV^e République....

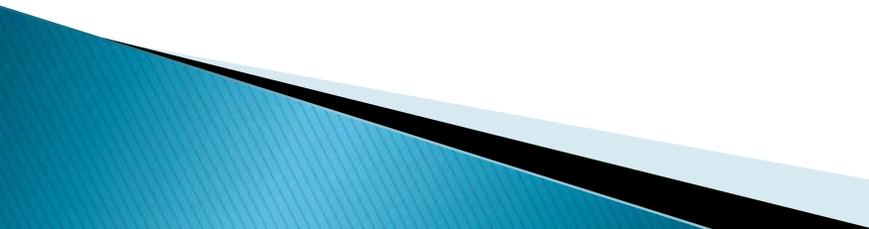
1960–1970 :

- ▶ Les effets de la départementalisation arrivent à partir des années 60 (éducation, santé, social, transport, services.....). Fusion avec la métropole.
- ▶ Plus de démocratie et de liberté pour l'ensemble des réunionnais devant le droit
- ▶ L'éducation pour tous : pédagogie méritocratique
- ▶ Mobilité sociale et géographique, le travail des femmes, la classe moyenne existe

Les politiques sociales et familiales se mettent en place

- ▶ 1963 Le FASSO (Fonds Sanitaire et Social Obligatoire)
- ▶ 1963 L'AREP (Association Réunionnaise Education populaire)
- ▶ 1969 L'ARAJUFA (Association Réunionnaise pour l'Aide Juridique aux familles et Aux victimes)
- ▶ 1945-1972 : CGSS – branche famille –
- ▶ 1972 La CAF de La Réunion
- ▶ 1975 L'UDAF
- ▶ 1986 Conseil Général : Action sociale, 2000 TS

Soutiens aux familles



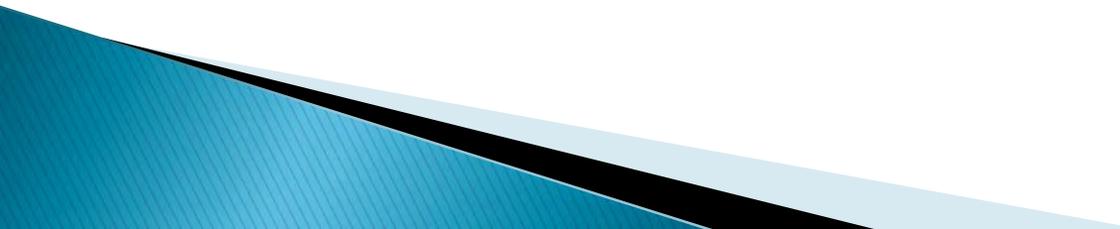
- ▶ Les années 90, création de nombreuses associations familiales...
 - ▶ 1997 CMU (Couverture Maladie Universelle)
 - ▶ 2001 Médiation familiale
 - ▶ 2002 Coéducation
 - ▶ 2008 Lutte contre l'Illettrisme, contre les violences intra-familiale, Haut Conseil de la Famille
 - ▶ 2010/2015 : Accueils des familles / soutien à la parentalité
- 

L'évolution structurelle et relationnelle

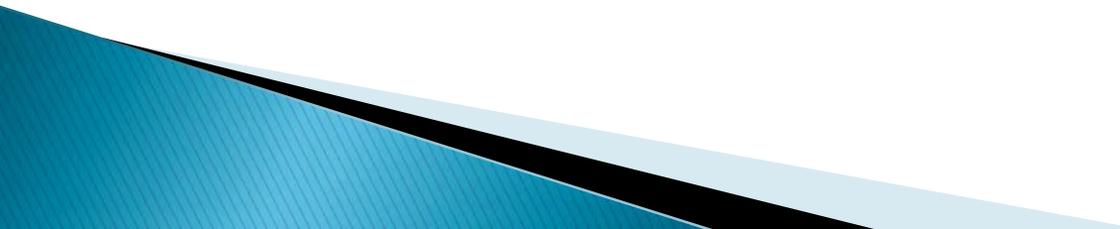
- ▶ Les mobilités sociales / géographiques engendrent plus d'individualisme dans les relations sociales à l'intérieur de la parenté
- ▶ Diminution des solidarités intra-familiales
- ▶ La famille élargie à moins de rôles dans l'éducation de l'enfant.
- ▶ Forte diminution du rôles éducatif du milieu d'interconnaissance : le village, le quartier
- ▶ Les séparations et divorces en hausse
- ▶ Les familles souches et nucléaires ne sont plus majoritaires face aux familles monoparentales et recomposées.
- ▶ La fragilité du conjugal : matrifocalité

Problématiques actuelles

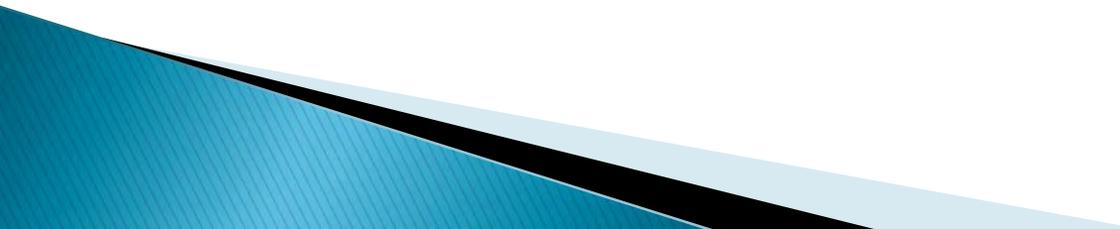
- ▶ Contexte économique : le chômage peut fragiliser l'existence et la pérennisation des liens familiaux / peu d'autonomie de la cellule, fracture précoce de la relation conjugale
- ▶ Les aides sociales contribuent à projeter les individus dans leur rôles de parents : « les possibles »
- ▶ Un choix stratégique pour devenir parent sans conjugalité : la famille monoparentale
- ▶ Le risque de déparentaliser les jeunes pères en manque de repères : la place de certains pères

- ▶ **Grossesse précoce** : la jeune fille en échec scolaire est valorisée et peut, grâce aux aides de l'Etat, **s'assurer un statut reconnu et accepté.**
 - ▶ **Du père absent au père tout puissant, –dans les représentations– l'Etat dans le sillon de l'ancien maître?**
 - ▶ **Le lien social dans la parenté se construit différemment en fonction de la classe sociale, du niveau d'étude et de l'attente ou pas de l'aide de l'Etat.**
- 

- ▶ **9 familles monoparentales sur 10 sont des familles mère–enfant(s)**
 - ▶ Dans une grande majorité des cas (89,0 %), une femme est à la tête de la famille monoparentale.
 - ▶ C'est encore plus qu'en France métropolitaine (83,9 %).

 - ▶ **Le modèle familial le plus fréquent : un couple avec deux enfants**
 - ▶ Plus d'un tiers (36 %) des couples avec enfant(s) n'ont qu'un enfant et un quart en ont au moins trois.
 - ▶ Le modèle qui prédomine est celui avec **deux enfants** (39 %), comme en France métropolitaine.
- 

- ▶ **Les accouchements de mères mineures atteignent néanmoins leur niveau le plus bas depuis 15 ans** (435 enfants en 2011). Ils étaient 529 en 2010 et n'étaient jamais descendus sous la barre des 500 depuis début 2000.
- ▶ **La part des naissances hors mariage ne cesse d'augmenter.** Elle a plus que doublé en 40 ans, et sept enfants sur dix naissent en 2011 de parents non mariés. C'est bien plus qu'en France métropolitaine, où seul un enfant sur deux naît hors mariage. Les couples non mariés sont plus fréquents à La Réunion (30 % contre 24 % en France)

- ▶ Pour de nombreux jeunes réunionnais en précarité professionnelle, les aides sociales attribuées par la CAF de la Réunion ont **un effet moteur dans la représentation et la conception de leur propre famille.**
 - ▶ 1972 : **Création de la CAF Réunion**
 - ▶ 1975 Allocation logement
 - ▶ 1985 Allocation parentale d'éducation
 - ▶ 1986 Allocation garde d'un enfant à domicile:
AGED
 - ▶ 1993 **Alignement des allocations avec la métropole**
- 

- ▶ Dans l'idée même de fonder une famille, la CAF est présente en terme d'aide financière mais aussi en terme d'accompagnement (allocation de rentrée scolaire, dispositif de soutien à la parentalité...).
- ▶ Une des spécificités de la famille à La Réunion, c'est que pour beaucoup d'entre elles, l'Etat est fortement présent dans la représentation du monde des possibles.

Famille et travail

- ▶ La moitié des Réunionnais déclarent vivre en couple. Plus jeunes et avec plus d'enfants à charge, ils sont pourtant moins souvent en emploi que les couples métropolitains. Ainsi, seulement un tiers des couples sont composés de deux personnes qui travaillent. La part des bi-actifs progresse néanmoins depuis 2006 avec la hausse de l'activité des femmes, mais reste très faible dans les communes isolées.
- ▶ Lorsqu'un seul des conjoints travaille (35 % des couples), l'autre recherche un emploi dans un cas sur deux. Enfin, dans un couple sur trois, aucun des deux conjoints ne travaille.

La famille réunionnaise dans le contexte des mondialisations

- La société réunionnaise à connu depuis 40 ans une **accélération sans précédent**.
- Les familles actuelles oscillent entre tradition et modernité. **Ouverture de la famille au monde**
- Les progrès** ont permis que les générations ne se reproduisent **plus à l'identique**, certains parents (même en monoparentalité) **assument cette transition de manière positive**.
- Les changements encourus **modifient considérablement les relations parents-enfants**, pourtant certains parents semblent encore aujourd'hui **dépassés dans la relation** avec leur enfant.

Entre tradition et modernité , des points à soutenir

- ▶ Conflit intergénérationnel
- ▶ Séparation, divorce
- ▶ Décrochage scolaire
- ▶ Grossesse précoce
- ▶ Diminution de l'autorité parentale
- ▶ Conflit de représentation
- ▶ Incompréhension des nouveaux codes de l'école
- ▶ Les parents migrants connaissent peu les codes et peuvent éprouver des difficultés
- ▶ Violences intra-familiale

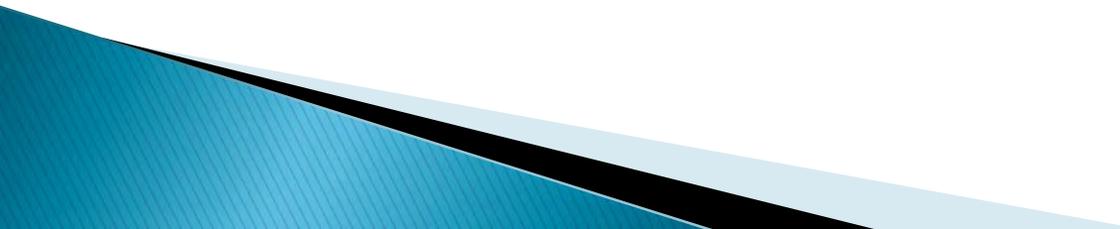
Conclusion

- ▶ Malgré l'acquisition de structure de soutien amenant plus de liberté et plus d'égalité pour tous, la famille à La Réunion reste une entité fragile et évolutive
- ▶ La précarité socio-professionnelle empêche certains jeunes de fonder leur famille et de vivre ensemble
- ▶ La famille se construit toujours sur la fragilité du conjugal qui entraîne de facto la fragilité du parental : soutien à la parentalité
- ▶ Dans le cas de rapports intra-familiaux assez violents, les religions en présence ont toujours un rôle important dans la conception et la pérennisation du lien conjugal et parental.

- ▶ Dans la précarité, certains parents n'ont en effet aucune statut ni reconnaissance sociale et professionnelle, **seul le fait d'être parent leur permet d'avoir un rôle dans la société.**
- ▶ **Le statut de parent** devrait-être impérativement revalorisé et soutenu afin qu'à La Réunion, au détriment de la faiblesse de la relation conjugale **le lien parental soit renforcé autant pour la mère que pour le père.**

- ▶ Le futur enjeu de la famille est de s'assurer d'une meilleure cohésion afin que chacun des membres puissent y trouver plus de reconnaissance dans la dignité et le sens des responsabilités qui lui incombent.
- ▶ Depuis les années 60/70 les collectivités et les associations œuvrent sur les problématiques familiales, de nombreuses familles ont développé des compétences éducatives amenant ainsi vers le haut toute la lignée dans des perspectives de développement et d'épanouissement

A La Réunion, travailler sur l'axe de la parentalité et du bien être en famille, c'est œuvrer pour le développement du socle sociétal.



Je vous remercie



**Regards croisés sur la famille et la parentalité
dans l’Océan Indien
Du 27 au 29 Octobre 2015 à La Réunion**



THE CHANGING SOCIOLOGICAL AND ANTHROPOLOGICAL ISSUES (
FAMILY IN TANZANIA

William Manyama, Institute of Social Work, Tanzania

This paper highlights the changing anthropological and sociological issues on family in Tanzania. It is a library research-based and informal interviews paper which drew its data from journal articles, research papers, books, government publications and the community members.

This paper uses a comparative research design to understand the changing sociological and anthropological issues on the family in Tanzania. Issues which have been pulled out for comparisons include; family type, mate selection, authority patterns, forms of marriage, parenting style etc. They have been compared based on how they have evolved overtime (from the past, present and future projections).

Issue		Past	Present	Future trend
1.	Family type	Extended family	Nuclear family, extended family to a lesser degree	Nuclear family, extended family on the way out
2.	Authority patterns	Patrilineal and Matrilineal	Patrilinear, matrilineal to a lesser degree, Egalitarian	Egalitarian, Patrilinear to a lesser degree
3.	Mate selection	Endogamy, family influence to a great degree	Mixing endogamy and exogamy, family influence to a lesser	Prevalence of exogamy and lesser family influence

			degree	
4.	Forms of marriage	Polygamous (polygyny) and Monogamous	Monogamous, polygamous (polygyny) to a lesser degree	Prevalence of monogamous marriage
5.	Other life style: Cohabitation, single parent family, marriage without children, lesbian and gay relationships etc	No/low cohabitation	Increasing rate of cohabitation	Cohabitation will be
		Low rate of single parent family	Increasing rate of single parent family	Prevalence of Single parent family
		Low rate of marriage without children	Increasing rate of marriage without children	Prevalence of Marriage without children
		No/low lesbian and gay relationships	It is emerging but so secretly	It is difficult to project. These relationships will take time to be accepted
6.	Parenting style	Mainly locally based, more practical	Mixing modern and local discourses	Mixing modern and local perspectives

Major trends that have affected families in Tanzania

- i) Globalization i.e. culturally, economically, socially and Technologically
- ii) Urbanization
- iii) Villagization process in the 1970s
- iv) Changing modes of production i.e. capitalism, socialism, capitalism

REFERENCES

- Nyerere, J.K. (1968). *Ujamaa: Essays on Socialism*, Nairobi: Oxford Univ. Press.
- Omari, C.K. (1991). The Family in Tanzania. *International Journal of Sociology of the Family* Vol. 21, No. 2 (Autumn 1991), pp. 55-71
- Omari, C.K. (1974). *The family in Africa*. Risk vol.10 no. 4 Geneva, World Council of Churches
- Hughes, M. *et al.* (1999). *Sociology. The core*. New York, McGraw-Hill,
- Schaefer, R. (2006). *Sociology. A brief introduction*. New York. McGraw-Hill,
- Swantz, M.C (1970). *Ritual and Symbol in Transitional Zaramo Society*: Uppsala, Gleerup.
- URT (2010). Tanzania and Demographic and Health Survey. National Bureau of Statistics
Dar es Salaam, Tanzania
- Marlowe, F. (2003) A Critical Period for Provisioning by Hadza Men: Implications for Pair Bonding. *Evolution a" d Human Behavior* 24:217-229.